Fonds de la recherche en santé Québec

Communiqué

Pour le Fonds de la recherche en santé du Québec, les investissements annoncés aujourd'hui constituent un virage majeur en faveur de la recherche et de l'innovation

Montréal, le lundi 15 mars 1999 - Les mesures annoncées aujourd'hui par le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, monsieur Jean Rochon, dans le cadre des initiatives Innovation Québec et Valorisation-Recherche Québec, sont accueillies avec grande satisfaction par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). « Après avoir créé un des premiers ministères de la recherche en Amérique, le gouvernement du Québec s'est non seulement donné les moyens de ses objectifs mais a très bien ciblé ses interventions dans les secteurs les plus prometteurs », a déclaré le docteur Michel Bureau, président du FRSQ.

Au total, c'est plus de 406 M$ que le gouvernement du Québec investira d'ici 2000-2001 pour stimuler l'innovation et la recherche. Une initiative originale, le fonds Valorisation-Recherche Québec (100 M$), permettra de créer une véritable dynamique de concertation pour accélérer le développement et le transfert des connaissances. Le FRSQ se réjouit du fait que la moitié du budget de Valorisation-Recherche Québec sera affecté au financement de projets d'équipes universitaires. Ce fonds regroupera les principaux intervenants du milieu universitaire, des organismes subventionnaires et du monde des affaires. Le FRSQ considère que cet outil a un très grand potentiel pour accroître la recherche et ses retombées au Québec.

Le gouvernement du Québec a compris l'importance d'investir d'abord auprès de ceux qui produisent les connaissances : les chercheurs et le personnel de recherche. En effet, les chercheurs académiques et industriels sont grandement favorisés par l'annonce faite par monsieur Rochon aujourd'hui. Non seulement les organismes subventionnaires recevront plus d'argent pour financer un plus grand nombre de chercheurs, mais l'industrie bénéficiera de mesures fiscales incitatives à la R&D (173 M$) pour les salaires des chercheurs. Ces mesures permettront d'accroître les perspectives d'emploi des chercheurs et du personnel de recherche.

Pour le FRSQ, les nouvelles sont très favorables. En effet, au cours des deux prochaines années, des crédits additionnels totalisant 14,8 M$ lui seront octroyés pour accomplir sa mission de soutien de la recherche en amont, soit au niveau des salaires de chercheurs d'excellence (4 M$), du financement des centres de recherche en santé (5,8 M$) et au niveau du réseautage des chercheurs œuvrant dans des thématiques spécifiques (5 M$). À elles seules, ces mesures représentent une augmentation sur deux ans de près de 33 % du budget du FRSQ.

« Rappelons qu'en ce qui concerne la recherche dans le domaine de la santé, le Québec fait figure de leader », a souligné le docteur Bureau. Or, selon le FRSQ, l'environnement extrêmement compétitif dans lequel évoluent les chercheurs québécois nécessitait depuis un bon moment des investissements additionnels, sans quoi les retombées des investissements consentis depuis plus de trente ans par le biais du FRSQ risquaient d'être fortement compromises. « Ainsi, les 4 M$ prévus dans le cadre d'Innovation Québec pour le soutien aux chercheurs nationaux permettront de retenir au Québec nos plus brillants chercheurs, fortement convoités par d'autres milieux », a indiqué le docteur Bureau. Ce programme envoie aussi un message positif aux jeunes dont l'intérêt pour une carrière scientifique était en baisse devant la précarité et la rareté des

postes rémunérés. « Il faut leur faire comprendre que la recherche constitue non seulement un domaine passionnant mais aussi un secteur valorisé par la collectivité, où les perspectives de carrière sont attirantes », a ajouté le docteur Bureau.

De plus, le FRSQ se réjouit de constater que le gouvernement du Québec adapte sa stratégie aux grands courants modernes de soutien à la recherche, soit le soutien au réseautage et à la recherche thématique. Ainsi, les 2,5 M$ qui, au cours de chacune des deux prochaines années, s'ajouteront aux investissements courants du FRSQ pour la recherche thématique permettront aux chercheurs québécois de divers milieux universitaires et hospitaliers, regroupés en 14 réseaux thématiques, de rehausser leurs activités conjointes de recherche pour mieux se positionner dans les compétitions nationales et internationales. Les réseaux de recherche sur le cancer, les maladies cardiovasculaires, la santé mentale, la génétique, la réadaptation et d'autres, en profiteront grandement.

Enfin, les centres de recherche en milieu hospitalier soutenus par le FRSQ, où se concentre l'activité de recherche en santé, bénéficieront d'un rehaussement substantiel des fonds consacrés à leur fonctionnement. « Les 5,8 M$ que le gouvernement ajoutera sur deux ans au budget des centres représentent un effort louable pour assurer à nos centres l'infrastructure requise pour soutenir adéquatement les chercheurs qui y œuvrent et accroître leur productivité. Les nouveaux crédits seront répartis sur la base de la performance scientifique des centres, ce qui devrait constituer un puissant incitatif au maintien de leur compétitivité », a déclaré le docteur Pierre Boyle, directeur général du FRSQ.

Par ce train de mesures, le Québec fait figure de leader canadien en matière de développement et de valorisation de la recherche. Le FRSQ est persuadé que les retombées seront à la hauteur des investissements.

- 30 -

Source :
Michelle Dubuc, M. Sc.
Responsable des communications
Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
Téléphone : (514) 873-2114, poste 235

Québec

© Gouvernement du Québec, 2004